

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 151 | 8-14 mai 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins sept personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

8 mai : Un porte-parole du HDP annonce que 295 personnes ont été détenues et 61 arrêtées dans le cadre de plusieurs enquêtes lancées sur les réseaux politiques kurdes au cours du mois.

10 mai : Les autorités emprisonnent Hilal Keser, la mère d'un bébé de deux mois et demi, en violation d'une loi qui exige le report de l'exécution des peines de prison pour les femmes enceintes ou ayant accouché dans la dernière année et demie. Poursuivie pour avoir apporté un soutien financier aux familles de détenus emprisonnés pour des liens présumés avec le mouvement Gülen, Keser a été libérée le 11 mai à la suite d'un tollé général.

14 mai : La police de Diyarbakır a arrêté et expulsé les députés espagnols Jon Iñarritu García, Isabel Chacon et Tino Brugos qui se trouvaient dans la province pour observer les élections.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

8 mai : Le bureau du gouverneur de Rize a interdit un concert qui devait être donné par les musiciens Selçuk Balcı et Korhan Özyıldız.

9 mai : La police de Bursa a brièvement arrêté trois personnes qui distribuaient un livre écrit par Sinan Ateş, un homme politique assassiné dans des circonstances suspectes.

11 mai : Les autorités d'Ankara ont interdit un événement électoral prévu par le Parti des travailleurs de Turquie (TİP).

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

8 mai : Un tribunal de Karaman a décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages couvrant les allégations selon lesquelles un membre du parti local au pouvoir aurait agressé physiquement un chef de la police. Le même tribunal a ensuite décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages couvrant l'interdiction d'accès précédente.

8 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins 26 reportages couvrant une peine de prison prononcée contre le journaliste Bülent Mumay en raison de ses reportages.

8 mai : Un tribunal d'Ankara a décidé d'acquitter le journaliste Gökhan Yavuzel qui a été jugé pour incitation à la haine et à l'inimitié parmi le public en raison d'un article d'opinion qu'il a écrit.

8 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter une personne jugée pour insulte en raison d'une publication sur les réseaux sociaux critiquant le directeur des communications du président.

9 mai : Les autorités lancent un mandat d'arrêt contre la journaliste Şule Aydın, accusée d'avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

10 mai : Muhammed Yavaş, un journaliste local basé à Çanakkale, est agressé physiquement par un politicien nationaliste.

10 mai : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur le journaliste İsmail Arı, accusé de diffusion d'informations trompeuses ou fausses, en raison de sa couverture du Croissant-Rouge turc (Kızılay). Arı a été convoqué par la police pour un interrogatoire dans le cadre de l'enquête.

10 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à deux reportages couvrant les déclarations d'un chef de l'opposition sur une manipulation boursière présumée.

10 mai : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à deux reportages et à une colonne d'opinion concernant la censure antérieure imposée à un livre qui contenait des allégations d'agression sexuelle impliquant un homme d'affaires proche du gouvernement. Le même tribunal a ensuite décidé de bloquer l'accès au rapport d'un site web de surveillance de la censure en ligne sur la censure.

12 mai : Quelques jours après les élections présidentielles et législatives turques, les médias ont révélé que les procureurs enquêtaient sur plusieurs utilisateurs de médias sociaux pour diffusion de désinformation, sur la base d'une plainte pénale déposée par le directeur des communications du président.

12 mai : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur le journaliste Merdan Yanardağ, accusé d'avoir diffusé publiquement des informations fausses ou trompeuses, pour avoir allégué qu'il y avait un plan d'assassinat du candidat présidentiel de l'opposition.

13 mai : Twitter s'est conformé à la demande des autorités turques de restreindre quatre comptes en Turquie. Les comptes appartenaient à un journaliste exilé vivant en Allemagne et à un homme d'affaires qui avait fait des allégations de corruption à l'encontre de hauts fonctionnaires.

13 mai : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à Ekşi Sözlük, un babillard populaire connu pour son contenu politique, invoquant des raisons de sécurité nationale et d'ordre public.

LIBERTÉ DE CIRCULATION

9 mai : La Turquie a refusé l'accréditation et l'entrée au député danois Soren Sondergaard et au député suédois Kadir Kasırğa qui ont été chargés par l'OCDE d'observer les élections présidentielles et législatives du 14 mai.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

9 mai : La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la Turquie dans l'affaire Levent Korkut, un ancien cadre d'Amnesty International en Turquie, à payer une amende administrative pour des irrégularités présumées liées à la réception de fonds en provenance de l'étranger en 2008. La Cour a déclaré que la Turquie avait violé les droits de M. Korkut à un procès équitable et à l'association.

MINORITÉ KURDE

8 mai : Un porte-parole du HDP annonce que 295 personnes ont été détenues et 61 ont été arrêtées dans le cadre de plusieurs enquêtes lancées sur les réseaux politiques kurdes au cours d'un mois.

9 mai : La politicienne kurde emprisonnée Ayşe Gökkan a déposé une plainte pénale contre les agents des forces de l'ordre impliqués dans son transfert de la prison de Diyarbakır à la prison d'Ankara en mars, alléguant des mauvais traitements.

AUTRES MINORITÉS

10 mai : Les groupes de défense des LGBT+ critiquent les remarques haineuses du président et des représentants du

gouvernement à leur encontre lors des discours de la campagne électorale.

CONDITIONS CARCÉRALES

9 mai : Les médias ont indiqué que les détenus d'une prison d'Edirne nouvellement construite ont refusé l'eau potable aux détenus pendant une semaine.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

10 mai : Khaled Hayanked, un enfant réfugié syrien de 12 ans vivant à Mersin, a été enlevé pour obtenir une rançon par un homme nommé Hasan Cingöz, qui a ensuite brutalement assassiné l'enfant après que la famille a prévenu la police.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

9 mai : La politicienne kurde emprisonnée Ayşe Gökkan a déposé une plainte pénale contre les agents des forces de l'ordre impliqués dans son transfert de la prison de Diyarbakır à la prison d'Ankara en mars, alléguant des mauvais traitements.

11 mai : La police de Diyarbakır a agressé physiquement un homme du nom de Şeyhmus Eşen qu'elle a intercepté dans la circulation.

12 mai : Le barreau d'Ankara a publié un rapport selon lequel Nuri Gökhan Bozkır, un homme qui a été extradé d'Ukraine dans le cadre d'une enquête sur un assassinat, a été sévèrement torturé à son arrivée en Turquie.

14 mai : La police de Mardin a agressé physiquement deux personnes dans la rue.